



MODIFICATION À L'APPEL D'OFFRES

MARQUAGE LONGITUDINAL ET PONCTUEL DE LA CHAUSSÉE

ADDENDA 1

Les travaux visés par l'appel d'offres, publié dans le journal *Constructo* et par voie électronique, édition du 9 février 2023 ainsi que dans le journal *L'Action D'Autray*, édition du 8 février 2023 font l'objet **d'un addenda**.

Cet addenda vient ajouter le document de régie disponible sur le SEAO.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 10 février 2023.

Marie-Josée Charron, greffière